

Bruxelles, le 4 mai 2010.

## **Conférence UROME**

Thème : 50 ans d'Indépendance du Congo - Rupture ou Continuité ?

### **Titre : La naissance agitée du Congo**

Le thème général de notre rencontre de ce soir évoque assez clairement les tendances qui ont entouré le processus de décolonisation du Congo. Lors des trois conférences précédentes organisées par UROME et tenues en ce même lieu, nous avons déjà bien pu comprendre l'ensemble de la problématique de la marche du Congo vers l'indépendance. Je tiens d'ailleurs à féliciter nos précédents orateurs qui ont pu ainsi baliser notre propre analyse.

Nous allons évaluer notre thème en trois temps :

- A) Le contexte de l'époque : le Plan Van Bilsen et les agitations intérieures qu'il a suscitées
- B) Le contexte international et les agitations stratégiques
- C) Les conséquences objectives

#### **A) Contexte de l'époque**

##### Plan Van Bilsen

Un grand fossé s'est creusé dès le milieu des années 1950 entre ceux qui voulaient garantir une certaine continuité dans le fonctionnement de l'Administration coloniale avec des réformes progressives pour éviter une rupture trop brutale et ceux qui voulaient l'émancipation radicale, puis l'indépendance. Entre ces deux tendances, le débat s'est accéléré dès 1956 après la publication du projet du Professeur Jef Van Bilsen qui élabore « un Plan de Trente ans pour l'émancipation du Congo ». Le diagnostic est précis, les mots sont bien choisis, bien que Van Bilsen parle de l'émancipation et non de l'indépendance. Van Bilsen flaire l'évolution du Congo et constate que la colonie manque de cadres et de personnel qualifiés et qu'il faudrait d'abord corriger ces lacunes graves pour éviter une rupture brutale qui serait catastrophique. Après ces correctifs, pensait-il, les Congolais auront les meilleures chances de réussir leur autonomie et de prendre en main leur destin. Cette analyse donne lieu à une grande agitation dans les rangs de la classe politique belge en métropole ainsi que dans les milieux des colons qui pensent que le plan de Van Bilsen est beaucoup trop prématuré. La véritable raison de ces inquiétudes, c'est que ce plan risque de remettre en cause les privilèges des Blancs.

Dans les milieux congolais par contre, l'approche du Professeur Van Bilsen provoque une agitation dans les rangs du Cercle des Evolués avec des personnalités comme Joseph Iléo entre autres, qui réagissent par la rédaction de leur document devenu célèbre et publié en 1956 sous le titre de « Manifeste de Conscience Africaine ».

Cette évaluation du groupe de Conscience Africaine est immédiatement suivie de la réaction de l'ABAKO, le seul parti politique structuré depuis le 21 mars 1954, date à laquelle

l'ABAKO a cessé d'être une association culturelle autrement dit, depuis l'élection de Joseph Kasa-Vubu à la présidence de l'ABAKO en remplacement du fondateur Edmond Nzeza Nlandu. Après avoir pris connaissance de la réaction du Groupe de Conscience Africaine, Kasa-Vubu et ses compagnons publient le « Contre Manifeste de l'ABAKO » qui rejette le délai de trente ans.

Il faut bien reconnaître que le point de départ de la grande agitation dans cette décennie des années 1950, c'est ce Plan de trente ans, qui ouvre la voie vers des revendications précises. Dans la foulée, les prises de position sont de plus en plus politiques dans les milieux congolais et l'Administration coloniale encourage les partis politiques qui se créent en nombre dans la capitale pour encadrer l'élan d'éveil national et surtout étouffer les revendications trop avant-gardistes de l'ABAKO.

## **B) Contexte externe**

Epinglons quelques facteurs significatifs qui vont nous permettre d'apprécier l'impact des agitations stratégiques sur le plan géopolitique dans un contexte de Guerre froide qui prévaut entre l'Est et l'Ouest et la confrontation des deux Blocs capitaliste et communiste: notons trois facteurs :

### 1<sup>er</sup> facteur

La conférence de Bandoeng constitue un véritable tournant pour la Communauté internationale en 1955 où les pays non alignés décident de mettre fin à la colonisation partout dans le monde et de favoriser l'autonomie des peuples.

### 2<sup>ème</sup> facteur

La Conférence panafricaine de Accra

En décembre 1958 le Ghana de Krumah organise à Accra une Conférence Panafricaine pour consolider l'idéal de libération des peuples prônée à Bandoeng. Kasa-Vubu (trop avant-gardiste), n'obtient pas de visa « à temps » pour y participer. Par contre, Lumumba reçoit son visa. Il n'en faudra pas plus pour que cette circonstance occasionne dans les rangs de l'ABAKO, une agitation accrue autour de l'idée de l'indépendance car chacun a pu comprendre qu'il s'agissait en réalité d'empêcher Kasa-Vubu de rencontrer Nkrumah et d'autres responsables du monde. Trop dangereux, pour le colonisateur. A Accra, les Congolais sont encouragés par Krumah dans cette marche vers la fin du colonialisme, que la colonie refuse toujours d'admettre et les Congolais reviennent du Ghana convaincus de la nécessité d'amplifier l'émancipation politique du Congo. De plus, Accra est une vitrine et la lutte globale du peuple congolais a gagné en visibilité.

### 3<sup>ème</sup> facteur

La Conférence de la Table Ronde de Bruxelles et les facteurs stratégiques d'agitation

Le 19 janvier les Congolais constituent un Front Commun et décident de parler d'une seule voix. La stratégie du Gouvernement belge est perturbée. La division ne marchera pas devant l'exigence de l'indépendance que les Congolais sont venus chercher à Bruxelles. Pour les Congolais le choix du Gouvernement belge d'inviter à Bruxelles des délégués congolais aussi divers provenant parfois de régions qui étaient absentes de la lutte politique qui se déroulait à Léopoldville, (certains leaders se rencontraient pour la première fois avec leurs compatriotes en Belgique) ce choix était interprété par les leaders congolais comme ayant été dicté avant tout dans l'espoir de voir apparaître des voix

discordantes parmi les Congolais ce qui aurait donné des arguments à ceux qui ne désiraient pas aboutir à l'Indépendance : revendication principale des Congolais.

Le 25 janvier Kasa-Vubu quitte la Table Ronde et « disparaît » pendant plusieurs jours. Il veut une Constituante et l'acte posé par lui provoque une agitation dans ses propres rangs d'abord puis dans les rangs du Front Commun. Il s'agit en fait d'un retrait d'ordre stratégique.

Les délégués Congolais estiment qu'il faut une représentativité inclusive d'où l'exigence de tous les délégués Congolais de réclamer la présence de Lumumba qui se trouve en prison au Congo à ce moment-là. Que pense Kasa-Vubu ?

- a) Il faut avant tout éviter que le Gouvernement belge ne banalise l'enjeu de la Conférence en exploitant l'euphorie de l'arrivée de Lumumba comme une finalité principale reléguant les vraies revendications politiques au second plan. L'arrivée de Lumumba à Bruxelles ne doit pas être considérée, selon Kasa-Vubu, comme une finalité, mais comme un correctif qui permet de résoudre la clause de l'inclusivité. L'arrivée de Lumumba ne doit pas détourner la visibilité politique du Cartel ABAKO et ses alliés, Cartel que préside Kasa-Vubu dont la présence politique et pionnière en terme de revendication de l'Indépendance nationale n'est plus à démontrer. Or sans cette « absence stratégique », le Gouvernement belge selon Kasa-Vubu aurait facilement cristallisé le rapport de force autour de Lumumba unitariste par ailleurs, thèse que soutenait Bruxelles au détriment de la thèse fédéraliste défendue par le Cartel de Kasa-Vubu. Pour ce dernier l'enjeu de la Table Ronde, c'est l'Indépendance nationale et la prise de responsabilité politique par les Congolais. Kasa-Vubu sait ce qu'il recherche depuis 1946, date de sa première prise de position politique; nous y reviendrons un peu plus loin.
- b) Le 25 janvier, Kasa-Vubu a anticipé sur la stratégie belge qui visait une inversion du rapport de force en exploitant l'arrivée de Lumumba. C'est donc pour maintenir le rapport de force en faveur du Cartel et des positions défendues par le Cartel que Kasa-Vubu a quitté la Conférence. Par ailleurs pour Kasa-Vubu le calcul est très simple : s'il est indispensable que l'inclusivité puisse jouer, justifiant la venue de Lumumba, cette inclusivité jouera aussi pour obtenir le retour de Kasa-Vubu au sein de la Table Ronde. L'équilibre des forces est alors maintenu et même sauvegardé. Il ne faut pas oublier de situer cet épisode dans la trajectoire personnelle de Kasa-Vubu pour qui le combat n'a pas commencé après la publication du Plan Van Bilsen mais bien avant, car il y a toujours dans toutes les situations, la part de l'homme et la part des circonstances. Ouvrons donc deux parenthèses :

#### *1<sup>ère</sup> parenthèse*

En effet, nous sommes en 1946 : un soir dans les locaux de l'Unisco, l'association qui défend les intérêts sociaux des Congolais et dont Kasa-Vubu est membre, l'agitation couve dans l'assistance après une conférence de Joseph Kasa-Vubu sur le thème du « Droit du Premier Occupant ». C'est la base de son projet politique qui part du constat qu'il a fait à propos des concessions énormes qui sont occupées par les grandes Sociétés étrangères notamment belges, où finalement les Congolais se sentent dépossédés de leur terre dont coutumièrement ils sont propriétaires. Toute la question pour Kasa-Vubu est de savoir comment réduire sinon éradiquer de telles injustices qui prennent racine à partir du premier de tous les droits à savoir le droit de propriété de la terre, un droit sacré qui consacre l'identité sociologique de chaque ethnie. Ce sont des injustices qu'il a observées dans la région du Mayombe depuis son retrait

du Grand Séminaire de Kabwe dans le Kasai où il se destinait à la prêtrise comme ses anciens condisciples, Malula, Bakole, entre autres. Des injustices qu'il ne peut admettre.

### *2<sup>ème</sup> parenthèse*

En 1957, l'évolution politique générale a permis aux Congolais de participer à des élections générales communales en décembre. Joseph Kasa-Vubu est élu Bourgmestre de Dendale. C'est en avril 1958 lors de la cérémonie d'investiture en tant que Bourgmestre de la Commune de Dendale que Kasa-Vubu revendique l'Indépendance Immédiate. Il faut le souligner : c'est à cette date que la course de l'Indépendance démarre réellement. Ce discours d'investiture provoque la consternation dans les rangs de l'Administration coloniale dont les représentants à cette cérémonie sont désagréablement surpris car ils ne s'y attendaient pas et tous quittent immédiatement les lieux en signe de protestation. Kasa-Vubu sera convoqué et recevra un blâme de l'Administration avec retenue de salaire etc.

La population s'est déchaînée ce jour là et la journée s'est terminée dans une liesse populaire de très grande ferveur. C'est à partir de cet événement que l'Administration coloniale va mettre en place une stratégie de noyautage progressif de l'ABAKO afin de diminuer sa capacité d'influence dans l'opinion congolaise. Il va sans dire que l'insécurité s'est accrue durant cette période et les détracteurs de l'ABAKO ont multiplié les arguments tribalistes en stigmatisant des rivalités entre « Gens du Haut-Bangalas » et « Gens du Bas-Bakongo ». Cette rivalité elle-même s'est construite à partir d'éléments statistiques démographiques qui depuis la fin des années 1940 ont démontré qu'à Léopoldville ce sont les Bakongo qui constituent l'ethnie majoritaire.

Fermons ces parenthèses.

Les choses vont aller vite désormais. Le 4 janvier chacun de nous sait ce qui s'est passé, comment le refus d'accorder une autorisation à l'ABAKO de tenir un meeting a dégénéré en émeute générale. L'alerte a eu le mérite de mettre en lumière la problématique de la décolonisation. Et nous allons assister durant 18 mois à une déferlante agitation dans le chef du colonisateur. Le coup d'envoi d'une prise en compte des réalités est fait par le discours du Roi Baudouin 1<sup>er</sup> le 13 janvier 1959. Le souverain pense calmer les esprits en recommandant à son Gouvernement de baliser « sans atermoiements funestes et sans précipitations inconsidérées » le chemin vers l'Indépendance du Congo. Pour les Congolais il faut désormais gagner du temps, s'organiser.

### **C) Conséquences objectives**

Les Agitations de 1960 : causes des crises du Congo indépendant ?

Il y a d'abord le décalage de la vision politique des protagonistes. Les rapports de force entre Congolais et colonisateurs se corsent à cause des nombreuses hésitations de l'Administration coloniale. Vision fédéraliste des uns (Abako avec Kasa-Vubu, Conakat avec Tshombe) opposée à la vision unitariste des autres (MNC avec Lumumba, et alliés) appuyée par la Belgique dans un premier temps. La thèse d'un Congo fédéral est une vision que le colonisateur belge considérait comme totalement utopique, en arguant que le pays est trop grand, 80 fois la superficie de la métropole et que seul un Congo unitaire est la solution.

C'est la position de la Belgique qui désoriente totalement l'avenir de la jeune république. En effet, après avoir signé le Traité d'Amitié avec le Congo le 27 juin 1960, le 11 juillet la Belgique soutient ouvertement la sécession du Katanga. Il n'y a pas de morale, il n'y a que

des intérêts économiques à défendre. Quel est l'élément qui détermine les relations d'amitié entre le Congo et la Belgique ? Il y a d'une part, le calcul des colons qui refusent l'indépendance de même que la volonté de Bruxelles de conserver une mainmise sur les ressources économiques du Congo et qui le démontrent et, d'autre part, la détermination des Congolais d'accéder à la souveraineté nationale coûte que coûte, le reste on verra après. D'où la mise en application d'une Loi Fondamentale « conflictogène » assortie de promesses de bonne gouvernance. En réalité les Conseillers Blancs autour de Lumumba le rassurent en lui disant qu'il gouvernera, qu'il décidera, qu'il est le Chef du Gouvernement et que Kasa-Vubu régnera simplement. Mais les Conseillers Blancs de Kasa-Vubu le rassurent aussi en lui disant qu'il est le Chef de l'Etat et qu'il dispose de la Loi Fondamentale comme garant du bon fonctionnement des institutions et des prérogatives présidentielles. D'autres Conseillers Blancs autour de Mobutu en feront autant car l'armée est le garant du maintien de la discipline. Ce que Mobutu comprendra comme un pouvoir exclusif de dissuasion, la force, la vraie, la seule capable de renvoyer dos à dos les hommes politiques. Et de part et d'autres des agitations qui s'érigent en règlement de droit imposable à tous en temps de crise.

Au 30 juin, le discours de Lumumba « incendiaire » pour les Belges, ou « nationaliste » pour certains Congolais déclenche la colère belge et occidentale. Le Roi des Belges décontenancé, fâché mais digne s'adresse à Kasa-Vubu séance tenante au Palais de la Nation pour lui demander s'il était au courant du discours de Lumumba. Kasa-Vubu discrètement répond au Souverain par la négative. Chacun de nous garde en mémoire ces fameuses images de la télévision belge où l'on voit effectivement cette scène entre le Roi Baudouin et le Président Kasa-Vubu.

Fallait-il réagir sur le champ ou se maîtriser ? La Belgique a-t-elle eu raison de mettre en péril l'équilibre du Congo pour cela ? La Belgique était-elle convaincue d'avoir accordé l'indépendance ou bien le Congo était-il encore considéré comme une entité qu'il faut contrôler ?

## **Deux sources d'agitation et d'instabilité**

### *a) Point de vue des enjeux géopolitiques et diplomatiques*

La mondialisation apparaît aujourd'hui comme une justification de certaines solutions, d'un point de vue multilatéral. Il convient ici de prendre comme repère la situation belgo-congolaise.

En effet, sur le plan bilatéral, les Congolais se sont rendus compte que le Congo est victime de deux Belgies au niveau fédéral : il y a une première Belgique qui privilégie l'approche du Congo en termes économiques, c'est la vision francophone et wallonne défendue ces dernières années par des personnalités telles que MM. Michel, Reynders, De Decker entre autres, vision très prépondérante qui ces dernières années a provoqué des agitations vers un retour en arrière, une remise en question de la souveraineté du Congo. Puis il y a une deuxième Belgique plus soucieuse d'apporter sa contribution pour un Congo politiquement démocratique, c'est plutôt la vision néerlandophone défendue dans les paroles et les actes par des personnalités telles que MM. De Gucht, Derycke, Claes, Geens, Boutmans. Ces deux visions opposées au sein d'une même coalition sont à la base d'une gestion diplomatique qui ne facilite guère l'émancipation du Congo. Bien au contraire, ces deux visions occasionnent plutôt des agitations qui perdurent jusqu'à ce jour et laissent le champ libre au retour vers un néocolonialisme à peine voilé. Nous avons pu le remarquer lors des différents voyages des délégations belges en RDC.

## b) Affaiblissement de l'Etat congolais

Notre propre responsabilité d'abord est engagée, car les Congolais n'ont pas encore appris à dire NON.

L'évolution démocratique du Congo, vue sous cet angle, est un échec cuisant après 50 ans d'indépendance. En réalité nous avons connu 50 ans de dépendance où le Congo a eu du mal à se dégager de la tutelle de l'ancien colonisateur qui continue à vanter son expertise face à des grands enfants qui attendent de leurs oncles l'aide en permanence : une expertise pourtant dépassée à certains égards. Les agitations, les tergiversations, les hésitations et les mauvais choix politiques opérés à dessein à partir de l'Etranger avec la caution de la Belgique ont liquidé l'Etat congolais de sa substance, presque avec méthode.

- 1) Absence de démocratie et de culture démocratique pour justifier le paternalisme politique et choisir à la place des Congolais chaque fois que la phase de démocratisation arrive à maturité. On « importe » alors des schémas agrémentés de quelques friandises (des conférences, des négociations qui donnent l'impression à chaque participant d'être important, indispensable, incontournable, des propagandes autour de l'histoire commune vantée comme un plus alors qu'il s'agit parfois d'une manipulation etc..) tout cela pour que les Congolais acceptent ce qui en Europe serait inacceptable, indéfendable tout en sacrifiant les nationalistes et les intellectuels. Exemple : en Europe après une guerre les criminels doivent rendre des compte pour que justice se fasse, au Congo on recommande la réconciliation, le partage du pouvoir entre victimes et bourreaux etc.
- 2) Impunité généralisée des crimes commis et indifférence partagée d'une certaine Communauté internationale qui sélectionne les criminels fréquentables et non fréquentables.
- 3) Rébellions à répétitions et entrée en scène des multinationales comme interlocuteurs du Gouvernement congolais en lieu et place des gouvernements établis dans leurs pays respectifs.
- 4) Mise sous tutelle de l'Etat congolais et très petite marge de manœuvre pour les Congolais.
- 5) Corruption générale comme rouage du fonctionnement de l'Etat.
- 6) Les réponses inappropriées de la Communauté internationale (1+4, 1+3, élections préparées etc.).
- 7) La corruption a remplacé la volonté politique et la valse des médiateurs, facilitateurs etc.

## **Quel Congo demain ?**

Il faut une Rupture indispensable avec les pratiques du passé. C'est une exigence qui s'adresse aussi bien aux Belges qu'aux Congolais. Des règles de démocratie, des principes de démocratie très simples doivent être acceptés et appliqués.

Un Etat des lieux bilatéral est nécessaire sur les relations entre la Belgique et le Congo pour une évaluation sincère. Que veulent les Congolais et surtout qu'est-ce que la Belgique ne doit plus faire si elle veut conserver des relations justes et normales avec le Congo ?

Nous pourrions élargir le nombre de questions, mais tâchons déjà de répondre à celles que nous posons ici et maintenant.

Je vous remercie.

Mme Justine M'Poyo Kasa-Vubu  
Présidente de FPJKV